



HAL
open science

Qu'est-ce que le "genre" apporte aux études sur la perception de la parole ?

Maria Candea

► **To cite this version:**

Maria Candea. Qu'est-ce que le "genre" apporte aux études sur la perception de la parole ?. Maude Vadot, Françoise Roche, Chahrazed Dahou. Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives, pp.79-93, 2017. hal-01499547

HAL Id: hal-01499547

<https://hal.science/hal-01499547v1>

Submitted on 29 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Paru en 2017, dans:

Maude Vadot, Françoise Roche, Chahrazed Dahou. Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives, pp.79-93, 2017

A paraître ~~(2016)~~ dans

« Genres et sciences du langage, enjeux et perspectives »,
Montpellier, 2016.

Qu'est-ce que le « genre » apporte aux études sur la perception de la parole ?

Maria CANDEA, Université Sorbonne nouvelle, EA7345 CLESTHIA

Résumé :

Cet article montre, à l'aide de quelques exemples, en quoi la prise en compte du genre (permettant une catégorisation scalaire organisée par une double polarité) pour catégoriser les auditeurs et auditrices sollicité-es ou bien pour catégoriser les voix utilisées comme stimuli dans les tests perceptifs peut enrichir les analyses et nuancer nos connaissances du fait langagier.

Une des raisons principales de l'absence du paramètre « genre » dans les études perceptives est sans doute la persistance du mythe d'une expérimentation objective et axiologiquement neutre qui va de pair avec la négation ou l'ignorance de l'influence des représentations stéréotypiques sur la perception. C'est la raison pour laquelle je plaide pour une meilleure prise en compte des représentations liées au genre mais également aux classes sociales et à la « race », car ces représentations structurent une société comme la nôtre.

1. Introduction

Pour commencer, je rappellerai brièvement les principales questions auxquelles peuvent tenter de répondre les études sur la perception de la parole qui sont régulièrement pratiquées en phonétique, en psycholinguistique et en sociolinguistique.

Je montrerai ensuite, à l'aide de quelques exemples, en quoi la prise en compte du genre pour catégoriser les auditeurs et auditrices sollicité-es ou bien pour catégoriser les voix utilisées comme stimuli dans les tests perceptifs

peut enrichir les analyses et nuancer nos connaissances du fait langagier. Pour conclure, j'avancerai quelques hypothèses sur les causes de résistances aux études de genre dans le domaine de la perception de la parole ainsi que quelques écueils à éviter lorsque le genre est conçu comme une catégorisation binaire simple et innée.

L'essor des études systématiques de la perception de la parole se situe à la fin des années 50, notamment après les travaux en psychologie sociale de Lambert et al. (1960), à Montréal, qui ont fait date et qui ont consacré le protocole du *locuteur masqué* (« *matched guise* »). Il va de soi que l'écart qui peut exister entre la production de la parole et sa perception par l'oreille humaine existait déjà avant cette date, ne serait-ce qu'à travers les études sur « le crible phonologique » des apprenants d'une langue étrangère dont parlait Troubetzkoy dans les années 30. Mais les études qui ont pris comme objet précisément la variation de la perception humaine selon le profil social, les préjugés culturels, le contexte expérimental, etc. ont véritablement pris leur essor dans les années 60, finalement en parallèle avec le développement de la sociolinguistique comme discipline scientifique et donc en parallèle avec les études systématiques sur la variation de la production de la parole et avec la généralisation progressive des enregistrements audio sur bandes magnétiques. Avant, les chercheur.e.s se fiaient surtout à leur propre perception et n'envisageaient pas de construire une démarche expérimentale pour vérifier si d'autres personnes avaient la même écoute. Il faut reconnaître que cette attitude n'était pas seulement liée à des postulats scientifiques mais également à des contraintes techniques : les phonéticiens ont très longtemps travaillé un crayon à la main, en notant en API les prononciations entendues soit de manière fortuite soit à la suite de sollicitations ciblées.

Ainsi, lorsque l'étude de Lambert et al. (1960) a fait le tour du monde scientifique occidental et a montré que les mêmes personnes pouvaient produire des évaluations très différentes lorsqu'elles s'exprimaient en français ou en anglais, et que les évaluations variaient également en fonction du profil des personnes sollicitées pour donner leur avis, cela a favorisé une explosion des études expérimentales. Même de nos jours, lorsqu'on parle de « perception de la parole », ce domaine est surtout associé aux démarches expérimentales. Il est en effet assez difficile d'étudier la perception en

situation, de manière fortuite, au gré des échanges non sollicités et au gré des réactions explicites des gens.

Le champ d'étude expérimental de la perception de la parole s'est ainsi enrichi progressivement grâce aux apports de la sociologie, de la psychologie sociale et des sciences cognitives. Les études ont ciblé : la perception globale de la parole (l'évaluation sociale d'une personne à partir d'un échantillon généralement de 10 à 30 secondes d'enregistrement), la perception de la voix (avec des protocoles qui neutralisent le contenu d'une manière ou d'une autre) ou la perception de la prononciation. Le dernier cas de figure peut reposer sur des échantillons de parole très courts, parfois composés seulement de paires minimales, mais également sur des extraits de quelques secondes, lorsqu'il s'agit par exemple de détecter ou de catégoriser des accents régionaux.

Ce qui est commun aux études perceptives c'est le fait qu'il s'agit toujours de solliciter un certain nombre de « juges » qui doivent écouter des extraits audio et répondre à des questions, bien souvent des questions fermées et plus rarement des questions ouvertes. Parfois le choix du profil des juges qui doivent être sollicités fait partie du protocole, mais très souvent le groupe des juges est composé de manière aléatoire par sollicitation directe des personnes qui gravitent autour des chercheur.e.s : collègues de travail, entourage, voisinage, étudiant.e.s...

Les questions posées par les tests perceptifs visent à vérifier différentes hypothèses ou à améliorer les connaissances en cognition sociale. Certains vont tester la capacité des juges à catégoriser les locuteurs à partir d'un bref extrait écouté (capacité à deviner l'origine régionale, le profil social, le niveau d'éducation, le sexe, la race¹, etc.) ou tout simplement la capacité des juges à discriminer ou identifier des variantes très proches dans la prononciation ; d'autres protocoles vont vérifier des hypothèses sur les variables qui indexent les identités perçues (les extraits seront différenciés par la présence ou l'absence de la variable ciblée) ; d'autres enfin vont tenter de mesurer

¹ Les concepts de sexe et de race sont utilisés au sens de constructions sociales mobilisant la fiction du fondement biologique; p.ex. Butler, 1993; Dorlin, 2006. Pour désigner le sexe social, je préfère utiliser le mot « genre » ; mais parfois les études que je cite confondent « sexe biologique » et « sexe social », ce qui pose un problème d'ambiguïté en discours rapporté.

l'influence des stéréotypes sur la perception de la parole à travers des pré-catégorisations manipulées, et parfois même des informations subliminales affichées à l'écran trop brièvement pour que les juges puissent les percevoir de manière consciente (voir Candea et Trimaille 2015 pour une revue des études sur la perception du français).

C'est précisément la dernière catégorie de tests qui est la plus intéressante du point de vue de la prise en compte de la variable « genre » dans la perception, à savoir les études focalisées sur l'influence des stéréotypes.

2. Stéréotypes et perception

La littérature déjà disponible sur les interférences entre normes de genre et perception, ou entre normes de genre et pratiques langagières, incite à penser que ces questions sont pertinentes.

Par exemple, un article déjà ancien mais toujours souvent cité (Condry et Condry 1976) montrait par un dispositif expérimental très simple que les différences de comportement bébés filles et garçons se trouvent en partie dans « l'œil de l'observateur ». Les auteurs ont utilisé des extraits vidéos avec un bébé filmé dans différentes situations, et les ont montrées à deux groupes de personnes en disant aux uns qu'il s'agit d'une petite fille et aux autres qu'il s'agit d'un petit garçon. Lorsque les situations dans la vidéo étaient non ambiguës, il n'y a eu aucune différence d'interprétation entre les deux groupes de juges. En revanche lorsque le bébé pleurait sans que l'on puisse savoir exactement pourquoi, il a été perçu plutôt comme un nourrisson en colère, lorsque les gens pensaient qu'il s'agissait d'un garçon, ou plutôt comme une petite fille anxieuse lorsque les juges pensaient regarder une fille. L'expérience montre donc que si deux groupes voient exactement la même vidéo, cette vidéo sera interprétée différemment selon le sexe supposé du bébé, ce qui jette un doute persistant sur toute observation sur les comportements des enfants du moment qu'elle est faite par des adultes ayant connaissance du sexe de l'enfant observé !

Le même type d'effet a été mesuré pour la connaissance de la race (phénotype asiatique /vs/ caucasien, dans l'expérience de Rubin 1992) et de la classe sociale (*working class* /vs/ *middle class* , dans l'expérience de Hay, Warren & Drager 2006). Dans le premier cas, Rubin a montré comment la perception de

l'accent en anglais et l'évaluation de l'intelligibilité d'un même extrait audio varie selon l'information qu'on donne aux juges sur l'apparence racisée de la personne qui parle, tout simplement en montrant une photo différente à deux groupes de juges qui écoutaient le même enregistrement. Dans le deuxième cas, un dispositif similaire associait le même extrait audio à deux photos différentes de la même personne, mélangées parmi des photos distrayeurs. Les mêmes personnes étaient donc habillées et placées dans deux décors qui laissaient supposer l'appartenance à la classe populaire (tenue sportive devant un magasin pas cher) ou moyenne (tenue de bureau, lunettes...). Le changement de photo suffisait pour que leurs prononciations d'une diphtongue socialement connotée en anglais soient perçues de manière significativement différente.

Les trois études mentionnées ci-dessus montrent la même chose, à savoir le cercle vicieux inextricable des stéréotypes sociaux. Le fait de donner accès aux juges à une pré-catégorisation sexuelle, raciale ou sociale des gens à écouter (ce qu'on appelle l'*amorçage*, ou le *priming* en psychologie sociale expérimentale) active les stéréotypes des juges et cela suffit pour rendre certains aspects saillants et pour en masquer d'autres. La perception s'en trouve donc modifiée par les attentes activées ; les aspects rendus saillants justement par ces attentes seront mieux perçus, ce qui va en retour renforcer les stéréotypes et alimenter ainsi le cercle vicieux...

Le comportement sexiste qui consiste à imposer des discriminations arbitraires aux êtres humains en raison de leur sexe assigné à la naissance, généralement pour consolider la supériorité, socialement construite, des mâles sur les femelles est un comportement amplement documenté dans de très nombreuses cultures. Selon Héritier (1996), la « valence différentielle des sexes » fait même partie des piliers de l'organisation sociale de toutes les sociétés humaines connues. Le sexisme à l'œuvre dans les interactions humaines a été largement documenté durant les dernières décennies ; les études d'inspiration féministe ont largement contribué à rendre le sexisme plus visible et à faire connaître ses mécanismes. Des observations ethnographiques menées en France ont par exemple montré, dans le domaine des sciences de l'éducation, comment les enseignant-e-s s'adressent de manière différente aux filles et aux garçons, comment circule la parole en classe et comment les filles et les garçons sont incité-e-s à construire des

rapports différents à la prise de parole en public, au savoir technique ou scientifique, etc. (voir par exemple Zaidman 1996, Mosconi 2001, Chevet 2006). Plus subtil encore, une étude sur l'anglais portant sur des dizaines de familles, a pu montrer comment les mères adoptent des pratiques de prononciation différentes lorsqu'elles s'adressent à leurs enfants selon qu'il s'agit d'une fille ou d'un garçon (Foulkes, Docherty & Watt 2005) : elles utilisent davantage de variantes standard lorsqu'elles parlent aux filles et davantage de variantes vernaculaires lorsqu'elles parlent aux garçons, surtout à des âges très jeunes, contribuant ainsi à transmettre des techniques de différenciation genrée.

La liste des études sur les pratiques langagières des femmes et des hommes, des filles et des garçons est bien trop longue pour qu'elle puisse figurer dans cet article : Houdebine-Gravaud (2003) en propose une synthèse. Retenons ici l'idée que les chercheur-e-s, notamment les sociolinguistes, se sont beaucoup intéressé-e-s aux différences entre femmes et hommes dans le domaine de la production du langage et des interactions verbales, parfois pour déconstruire l'impression de « naturalité » des différences, parfois pour montrer les enjeux liés à l'accès (contesté, négocié, interdit...) au pouvoir, à la légitimité ou à l'autorité dans des interactions entre femmes et hommes, et parfois, aussi, pour renforcer le postulat différentialiste selon lequel les hommes et les femmes sont différents en toutes occasions, sans questionner les biais d'observation ni les causes. Pour un aperçu de la diversité des approches on peut également se rapporter à des ouvrages collectifs comme Holmes & Meyerhoff (2008), ou Duchêne et Moïse (2011).

3. Stéréotypes de genre et perception du langage

Que se passe-t-il lorsqu'on entend une voix de femme ou une voix d'homme ? Un exercice facile à mettre en place : faire écouter la même dépêche radiophonique lue par une voix féminine et une voix masculine. Comment jouent nos attentes lorsqu'on sait à l'avance qu'on va percevoir une voix de femme ou une voix d'homme ? Un exercice moins facile à faire, car il faut pouvoir faire écouter une voix androgyne, consisterait à annoncer à l'avance s'il s'agit d'une femme ou s'il s'agit d'un homme, et faire écouter en réalité la même voix.

Les études sur la perception de la parole au prisme du genre sont nettement moins nombreuses que les études sur la production de la parole, et pourtant tout porte à faire l'hypothèse que le domaine serait vaste et riche d'enseignements.

Je citerai ici deux exemples allant dans ce sens, dont un portant sur l'anglais (en 1990) et l'autre, très récent, portant sur le français.

Le premier concerne l'expérimentation de Cutler et Scott (1990), chercheuses néerlandaises, sur l'importance de la catégorisation genrée des individus dans la perception de leur parole. Le point de départ était le constat, alimenté par des études sur les interactions verbales (conversations en groupe, réunions de travail ou réunions politiques), du fait que les hommes parlent plus souvent et plus longtemps que les femmes et le décalage relevé entre ce constat et le stéréotype courant selon lequel les femmes seraient plus bavardes que les hommes. Les auteures ont imaginé un dispositif qui puisse justement rendre visible le rôle de ce stéréotype connu et largement partagé. Plus précisément, Cutler et Scott ont présenté à leurs sujets quatre dialogues joués par des binômes d'acteurs selon des combinaisons différentes: 1) deux femmes 2) deux hommes 3) un homme et une femme 4) une femme et un homme. La durée de parole de chaque locuteur était rigoureusement identique. Dans les deux dernières combinaisons mixtes les rôles étaient échangés, pour annuler tout biais en rapport avec le contenu linguistique. Les juges, hommes et femmes, devaient écouter ces dialogues et estimer à chaque fois quel locuteur avait parlé le plus longtemps. Les résultats ont été significatifs :

– lorsque les dialogues étaient non mixtes (H-H et F-F), les juges ont estimé que les locuteurs avaient parlé aussi longtemps

– lorsque les dialogues étaient mixtes, les juges, hommes et femmes, ont estimé que la locutrice F avait parlé le plus longtemps, même si le temps de parole de A et B était strictement identique.

Les auteurs ont également décelé un effet significatif du genre de la personne qui menait l'enquête et qui incarnait donc « la recherche ».

Deux hypothèses explicatives sont proposées par Cutler et Scott. La première tente de raisonner à partir des tendances différentes des tessitures des voix : lorsqu'une personne, homme ou femme, est sujette à une émotion, la voix s'élève et le débit augmente, ce qui pourrait favoriser une association automatique entre hauteur de la voix et débit rapide; comme les femmes ont

une voix en moyenne plus haute, on aurait donc l'impression qu'elles parlent davantage et plus vite. La deuxième est plus générale : le stéréotype est partagé par la majorité des juges et il s'alimente tout seul. Cette deuxième hypothèse de la prophétie auto-réalisatrice en matière de comportements genrés, et sur le fait que l'observation se focalisera systématiquement sur ce qui conforte un stéréotype pré-existant et aura tendance à ignorer tout ce qui va à son encontre est formulée de manière plus approfondie par Geis (1993). Il n'y a pas, à ma connaissance, d'étude expérimentale sur la perception stéréotypée de la parole féminine ou masculine portant sur le français, à part celle que j'ai menée récemment avec Aron Arnold (Arnold et Candea, à paraître) focalisée sur l'influence des stéréotypes de genre et de race sur la perception de la parole. C'est le deuxième exemple que je souhaite résumer ici.

Par cette enquête récente nous avons souhaité non seulement obtenir des résultats éventuels sur le poids des stéréotypes mais également mettre à l'épreuve des méthodes expérimentales déjà utilisées en phonétique pour étudier la perception des attitudes et émotions par la voix (en matière de stéréotypes, l'étude de Rubin (1992) sur l'accent de faciès est sans doute la plus citée). Ainsi, nous avons testé l'approbation, par deux groupes indépendants, d'une série de phrases affirmatives (de type « X est sûre d'elle ») appariées à de courts extraits sonores d'une dizaine de secondes ; le choix des adjectifs s'est fait à partir d'autres protocoles déjà éprouvés, comme par exemple Williams & Bennett (1975). Utilisant la technique du *locuteur masqué* notre protocole expérimental jouait sur la manipulation de deux étiquettes différentes associées au même extrait sonore. D'un groupe à l'autre, des voix androgynes créées par resynthèse ont été présentées tantôt avec des prénoms féminins, tantôt avec des prénoms masculins ; des voix féminines ou masculines naturelles plus ou moins prototypiques ont été présentées tantôt avec des prénoms à sonorité française, tantôt avec des prénoms à sonorité maghrébine.

Une partie des résultats n'était pas conforme aux attentes, si on construit nos attentes par rapport aux protocoles comparables utilisant l'amorçage (« priming ») de stéréotypes. Plus exactement, les réactions des juges sollicités face aux stéréotypes de genre ont notamment semblé globalement moins contrôlées ou réfléchies que celles face aux stéréotypes raciaux. Nos

juges semblaient vouloir éviter à tout prix d'émettre des jugements négatifs à l'égard de voix produites par des locuteurs qu'ils percevaient comme racialisés (à cause des prénoms affichés)². Il est possible qu'elles-ils aient un niveau de conscience de l'utilisation qui peut être faite de leurs réponses en matière d'analyse des discriminations raciales supérieur à celui qui concerne les discriminations de genre. Et si tel est le cas, une approche expérimentale simplement quantitative ne pourra pas donner d'indications sur la perception de la parole, mais uniquement sur le niveau de vigilance des auditrices-teurs aux affirmations stéréotypées que les chercheur-es leur ont soumises et, éventuellement, sur leurs envies de se positionner par rapport à ces affirmations pour conforter ou non les hypothèses qu'ils prêtent aux chercheur-es. Les conclusions permettent de questionner les méthodes d'investigations expérimentales et d'exposer les limites de l'interprétation des résultats ainsi obtenus.

Mais force est de constater que, contrairement aux stéréotypes raciaux, les stéréotypes de genre ont rencontré peu de méfiance chez nos « juges » qui ne semblent pas avoir censuré leurs réponses. Il en ressort, par exemple, qu'une personne avec une voix androgyne est perçue comme plus « agressive » simplement parce que l'enregistrement est associé à un prénom féminin et pas du tout agressive si les gens pensent, grâce au prénom masculin, qu'il s'agit d'un homme ; ou encore, une identifiée par le même prénom masculin, est perçue comme moins hésitante simplement lorsque la voix (manipulée d'un groupe à l'autre grâce à un filtre) est plus grave. Nous avons donc retrouvé, par ce protocole assez simple, les stéréotypes déjà documentés qui font que les voix aigues et claires (fréquences élevées par rapport aux prototypes féminins ou masculins) sont associées à la soumission, à la déférence et au manque de confiance en soi (Apple et al., 1979; Bolinger, 1964) et en plus, pour les voix masculines, à l'homosexualité (Gaudio 1994).

² L'extrait suivant d'un compte-rendu d'une étudiante en master ayant fait passer un test de perception sur différents accents en français et ayant noté la remarque explicite d'un « juge » va tout à fait dans le sens de nos hypothèses : « A l'écoute de l'extrait 8, il dit en riant '*En fait depuis le début elle veut m'avoir, c'est que des tourangeaux, et celui qui parle bien, il est algérien*' [...] Toutes ses réponses passeront par ce filtre d'appréhension du piège de l'exercice. »

L'importance de la voix dans la perception de la féminité et de la masculinité a été mise en évidence dans une autre étude récente (Arnold 2015) qui avait pour objectif de montrer comment des locuteurs transidentitaires utilisent la fréquence fondamentale et les fréquences de résonance pour rendre intelligibles leurs identités de genre. Des analyses acoustiques quantitatives y sont mises en relation avec des expériences perceptives et les résultats sont ensuite éclairés, dans une démarche qualitative, par des entretiens ethnographiques avec les personnes trans au sujet de leur identité sociale, notamment dans les cas d'absence de *passing* (notamment lorsque la voix de certaines femmes trans est perçue comme une voix d'homme).

Ces sujets restent néanmoins très marginaux dans la production scientifique d'expression française, pour des raisons que je vais essayer d'aborder dans la dernière partie.

4. Marginalité des études sur le genre

La première raison que je vais évoquer est d'ordre idéologique : elle a à voir avec les postulats de recherche et les traditions disciplinaires qui opposent une forte résistance aux études de genre (mais également aux études sur la race et les processus de racisation). La seconde est d'ordre scientifique : prendre en compte le genre requiert beaucoup de précautions et reste bien souvent un défi à relever.

4.1 Résistances idéologiques à vaincre

Le courant positiviste, dominant en phonétique et en sciences cognitives, pourrait expliquer en partie pourquoi l'importance de la race et du genre sont si peu étudiés dans ces disciplines. La persistance du mythe d'une expérimentation objective, sans biais, axiologiquement neutre en phonétique va de pair avec la négation ou l'ignorance de l'influence des catégories de genre ou de race projetées par exemple sur des voix données à écouter lors d'expériences perceptives. Surtout lorsque les voix écoutées sont des voix produites par des locuteurs mâles, blancs, avec un accent considéré comme « standard » et ayant un niveau d'éducation élevé, faisceau de paramètres

susceptibles de rendre les chercheur-e-s aveugles à la spécificité de ce sous-groupe symboliquement dominant ! Cela rejoint un autre ressort de résistance, plus spécifique à la France et à la tradition de recherche d'expression française, à savoir le postulat universaliste : à partir du moment où les races n'existent pas³ et les êtres humains naissent égaux en droits, on peut postuler la notion abstraite d' « être humain » qui peut, du coup, s'incarner indifféremment dans n'importe quel individu. Prendre en compte le sexe ou la race d'un individu serait ségrégationniste et nierait le postulat républicain universaliste. Cette conception est à la base de l'idéologie du masculin générique ou non marqué en linguistique ou de la prohibition de statistiques raciales ou ethniques en sociologie, (par exemple interdiction de telles statistiques dans l'administration française) ; idéologies déconstruites et battues en brèche par les recherches féministes⁴, postcoloniales ou intersectionnelles.

En l'occurrence, les études disponibles sur la parole incitent à formuler comme hypothèse que la non-prise en compte du rapport impensé ou délibérément ignoré que les auditeurs-trices ou les locuteurs-trices entretiennent avec les normes de genre contribue à construire des protocoles biaisés qui produisent un savoir lacunaire, fondé sur des postulats implicitement universalistes (qui masquent les discriminations, les hiérarchies et les rapports de force) ou différentialistes (qui partent du principe que les hommes et les femmes sont incommensurablement différents).

Pour faire progresser le savoir et briser le cercle vicieux des prophéties auto-réalisatrices nous avons tout intérêt à introduire la notion de genre (et de race) dans les domaines expérimentaux où la pertinence de ces catégorisations est volontairement ignorée ou contestée au nom d'une scientificité conventionnelle. Il est rarement pertinent de ne tenir compte d'aucune manière de la catégorisation femmes / hommes des personnes dont les voix sont utilisées pour une expérience perceptive, ou bien des personnes qui donnent les instructions et qui mènent l'enquête, ou encore des personnes qui

³ Le numéro 33 de la revue Mots « *Sans distinction de ... race* », porte, en intégralité, sur la controverse au sujet de la suppression (souhaitable ou non) du mot race de l'article 2 de la Constitution française. (introduction de Israel et al. 1992).

⁴ En linguistique, voir par exemple les recherches de Khaznadar (2002) ou Viennot (2014).

répondent à une enquête. Il est toujours utile de se poser la question et d'argumenter, le cas échéant, sur les raisons qui incitent à penser que malgré la socialisation assez profondément différente des filles/garçons et femmes/hommes dans une société les normes de genre n'auront aucune incidence sur les résultats. Cela aurait par exemple été utile pour une expérience perceptive comme celle de Rubin (1992) menée uniquement sur deux photos d'enseignantes féminines (une « asiatique », une « caucasienne ») ou celle de Niedzielski (1999) qui a fait écouter uniquement des voix de femmes sans que le genre soit questionné, par exemple au sujet de l'écart avec les prototypes de féminité. Il en serait de même pour l'étude de Boula de Mareuil & Lehka-Lemarchand (2011) sur l'accent dit « de banlieue » menée uniquement à partir d'extraits produits par de jeunes garçons sans justification de ce choix et sans réflexion sur les éventuelles implications liées à l'image stéréotypée des jeunes garçons des cités. De tels exemples pourraient être multipliés indéfiniment.

Il faut néanmoins reconnaître que, grâce à la multiplication des études sur le genre et sur les femmes notamment en histoire, en sociologie et en anthropologie, les sociolinguistes (et même les linguistes) ont pris l'habitude, les dernières décades, à prendre en compte la distribution par sexe des locutrices et locuteurs en interaction, que ce soit en tant que sujets d'étude ou en tant que personnes sollicitées pour répondre à un test. Mais cela ne suffit absolument pas pour mener une analyse éclairée par la prise en compte de la variable *genre*.

4.2 Ecueils à éviter

Deux écueils importants sont à éviter lorsqu'on tente de mettre en place une étude sur la perception de la parole intégrant la dimension du genre.

Le premier écueil est assez basique et relève de la confusion, fréquente, entre *sexe* (biologique), postulé comme binaire même si cela exclut les personnes intersexes et autres profils minoritaires (cf. Fausto-Sterling 1993), et *genre* (obligatoirement social). Or, le simple fait de rendre compte de l'appartenance sexuelle des gens induit une catégorisation binaire, figée, qui ne permet pas d'expliquer les dynamiques sociales, les évolutions en cours, ou la contestation des normes de genre. Au mieux, les explications seront tautologiques ou relèveront de la prophétie auto-réalisatrice : puisque nous

observons des femmes nous allons observer des comportements féminins, et puisque nous observons des hommes nous allons observer des comportements masculins... Cette conception peut avoir une certaine efficacité pour des phénomènes statiques et fossilisés, mais pas pour des phénomènes émergents ou en pleine évolution ! Comment rendre compte des renégociations de frontières entre ce qui est féminin et ce qui est masculin, si on se contente de deux catégories figées femmes / hommes censées épuiser les possibilités pour tous les êtres humains ?

Pour éviter cet écueil basique mais néanmoins encore courant, il faut donc aller plus loin, et envisager le genre d'abord comme une échelle, continue, organisée par une double polarité (masculin – féminin), dotée d'une position médiane (« entre-deux ») et ensuite comme un dispositif doté d'une dimension performative, capable d'expliquer les cas de non-congruence genre – sexe. Le fait d'envisager une échelle plutôt qu'une catégorisation binaire permet de rendre compte des femmes perçues comme plus ou moins féminines ou comme plus ou moins masculines et des hommes perçus comme plus ou moins masculins ou plus ou moins féminins. La performativité permet de faire une place à l'*agentivité* (Butler, 2004) des gens plutôt que de les enfermer dans des cases qui n'épuisent ni la diversité des performances individuelles ni même les possibilités d'évolution des tendances majoritaires. Concrètement, en sociolinguistique, plutôt que de se contenter (typiquement) de compter le nombre d'hommes et de femmes qui produisent un marqueur et de tirer comme conclusion qu'il est féminin parce qu'il est produit à 65% par les femmes (ou vice versa s'il concerne davantage les hommes), on peut imaginer d'approfondir le questionnement. On peut par exemple s'intéresser aux hommes qui produisent des marqueurs considérés comme typiquement féminins, ou aux femmes qui produisent des tournures réputées masculines, bref aux locuteurs minoritaires mais néanmoins fort nombreux, qui ont des comportements atypiques, et tenter de déterminer les tendances, la direction des changements, etc. On peut également s'intéresser aux positionnements des juges sollicités, à leur degré de tolérance ou de sympathie pour les personnes atypiques en termes de normes de genre ; on peut utiliser la technique⁵ pour inverser le genre perçu d'une voix enregistrée et mesurer les

⁵ Le logiciel Praat est gratuit, multi-plateforme, disponible sur praat.org.

effets, ou encore pour masquer toute marque de genre par des voix rendues artificiellement robotiques ou androgynes, manipuler les courbes intonatives et le débit, etc. En règle générale, il est préférable de chercher à complexifier les catégories et à analyser finement les enjeux, plutôt que de se contenter d'une description rattachée des personnes à l'aide des paramètres *sexe / âge / niveau d'études / catégorie socio-professionnelle des parents* qui ont été importés de la sociologie et qui sont bien souvent utilisés en linguistique sur des échantillons totalement non représentatifs...

Le second écueil à éviter est plus subtil, et plus difficile, car il concerne les interprétations proposées à partir des expérimentations mises en place ou à partir d'observations de productions recueillies en situation auprès d'un échantillon de personnes. En effet, il s'avère bien souvent vain de vouloir prendre en compte les représentations liées au genre mais également aux classes sociales et à la « race ». Nous avons vu comment, dans notre expérimentation décrite plus haut (Arnold & Candea à paraître), les personnes interrogées disposent d'une certaine culture sur les sujets abordés par les études à visée sociologique et développent une méfiance structurée à leur égard. Or, la cognition sociale participe à l'organisation de notre société et il est impossible d'en évacuer les enjeux dès qu'on met des humains en interaction, fût-elle expérimentale. Il est probablement utopique de penser qu'un protocole expérimental permettrait de neutraliser des réactions autres que celles contrôlées et mesurées, comme par exemple celles induites par des stéréotypes. L'écueil de l'interprétation abusive ou circulaire des données recueillies est en partie incontournable, mais le poser explicitement comme écueil permet d'ouvrir de vastes perspectives de recherche. Mes conclusions vont dans le sens de Campbell-Kibler (2009) pour qui le champ d'étude de la perception en sociolinguistique est à peine ouvert sur les questions de l'agentivité, de l'intention, des croyances et de la frontière entre réactions automatiques et réactions contrôlées. Ces questions méritent d'être prises en compte dans les futures études linguistiques sur le genre, la race et les classes sociales et leurs interférences. Les recherches en sociolinguistique ont tout intérêt à entrer en dialogue avec les études actuelles en sociologie intersectionnelle (Rollock 2014) trop peu développées dans la recherche d'expression française.

Références

- Apple, W., Streeter, L. A. & Krauss, R. M. (1979), Effects of pitch and speech rate on personal attributions. *Journal of Personality and Social Psychology*, 37(5), p.715–727.
- Arnold, A. (2012). Le rôle de la fréquence fondamentale et des fréquences de résonance dans la perception du genre. *Travaux Interdisciplinaires sur la Parole et le Langage*, 28.
- Arnold A. (2015) : Voix et transidentité. Changer de voix pour changer de genre ? *Langage et société*, 151, 87-105.
- Arnold, A. & Candea, M. (à paraître), Comment étudier l'influence des stéréotypes de genre et de race sur la perception de la parole ?, *Langage et société*.
- Bolinger, D. (1964), Intonation as a Universal, in H. G. Lunt (ed.), *Proceedings of the Ninth International Congress of Linguists* The Hague, Mouton, p. 833–848.
- Boula de Mareüil, P. & Lehka-Lemarchand, I. (2011), Can a prosodic pattern induce/reduce the perception of a lower-class suburban accent in French ? *Proceedings of the XVIIth International Congress of Phonetic Sciences (ICPhS)*. Hong Kong.
- Butler, J. (1990), *Gender trouble: feminism and the subversion of identity*, New York, Routledge.
- Butler, J. (1993), *Bodies that matter: on the discursive limits of 'sex'*. New York, Routledge.
- Butler, J. (2004), *Undoing Gender*. New York, Routledge.
- Campbell-Kibler, K. (2009). The nature of sociolinguistic perception. *Language Variation and Change*, 21(01), 135-156.
- Candea, M., & Trimaille, C. (2015). Introduction. Phonétique, sociolinguistique, sociophonétique : histoires parallèles et croisements. *Langage et société*, 151(1), 7-25.
- Chevet M. (2006), « L'impact du genre dans la relation entre enseignant(e)s et apprenant(e)s », *Ela. Études de linguistique appliquée*, n° 142, 163-174.
- Condry, J. & Condry, S. (1976), Sex Differences: A Study of the Eye of the Beholder. *Child Development*, 47(3), p.812-819.

- Cutler, A., Scott, D.R., 1990. Speaker sex and perceived apportionment of talk. *Applied Psycholinguistics* 11, 253.
- Dorlin, E. (2006), *La matrice de la race : Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte.
- Dorlin, E. (2008), *Sexe, genre et sexualités*. Paris, PUF.
- Duchene, A., & Moïse, C. (Éd.). (2011). *Langage, Genre et Sexualité*. Nota Bene.
- Duranti, A. (Éd.). (2005). *A Companion to Linguistic Anthropology [ch. 20 : Agency in language]*. Oxford, UK: Blackwell Publishing Ltd.
- Fausto-Sterling A. (1993), "The Five Sexes - Why Male and Female are not Enough", *The Sciences* 33(2), 19-25.
- Foulkes, P., Docherty, G. & Watt, D. (2005), Phonological variation in child-directed speech, *Language*, 81 (1), p.177-206.
- Gaudio, R. P. (1994), Sounding Gay: Pitch Properties in the Speech of Gay and Straight Men. *American Speech*, 69(1), p.30-57.
- Geis, F. L. (1993). Self-fulfilling prophecies: A social psychological view of gender. In A. E. Beall R. J. Sternberg (Éd.), *The psychology of gender* (p. 9-54). New York, NY, US: Guilford Press.
- Hay, J., Warren, P. & Drager, K. (2006). Factors influencing speech perception in the context of a merger-in-progress. *Journal of Phonetics*, 34(4), 458-484.
- Héritier, F. (1996). *Masculin, Féminin. La pensée de la différence*, Odile Jacob. Paris.
- Holmes, J., & Meyerhoff, M. (2008). *The Handbook of Language and Gender*. John Wiley & Sons.
- Houdebine-Gravaud, A.-M. (2003). Trente ans de recherche sur la différence sexuelle, ou Le langage des femmes et la sexuation dans la langue, les discours, les images. *Langage et société*, 106(4), 33.
- Israel, J.-J., Herszberg, B., & Bonnafous, S. (1992). Le mot « race » est-il de trop dans la Constitution française ? Une controverse [Présentation]. *Mots*, 33(1), 5-8.
- Johnson, K., Strand, E. A. & D'Imperio, M. (1999). Auditory-visual integration of talker gender in vowel perception. *Journal of Phonetics*, 27(4), 359-384.

- Khaznadar, E. (2002). *Le féminin à la française, Académisme et langue française*. L'Harmattan. Paris.
- Lambert, W. E., Hodgson, R. C., Gardner, R. C. & Fillenbaum, S. (1960), Evaluational reactions to spoken languages. *The Journal of Abnormal and Social Psychology*, 60(1), p.44–51.
- Mosconi N. (2001), « Comment les pratiques enseignantes fabriquent de l'inégalité entre les sexes », *Les Dossiers des sciences de l'éducation*, Toulouse, n° 5, p. 97-109.
- Niedzielski, N. (1999), The Effect of Social Information on the Perception of Sociolinguistic Variables. *Journal of Language and Social Psychology*, 18(1), p.62–85.
- Plant, E. A., Kling, K. C. & Smith, G. L. (2004). The Influence of Gender and Social Role on the Interpretation of Facial Expressions. *Sex Roles*, 51(3/4).
- Rollock, N. (2014). Race, Class and « The Harmony of Dispositions ». *Sociology*, 48(3), 445-451.
- Rubin, D. L. (1992). Nonlanguage factors affecting undergraduates' judgments of nonnative English-speaking teaching assistants. *Research in Higher Education*, 33(4), 511-531.
- Strand, E. A. (2000). *Gender Stereotype Effects in Speech Processing*. The Ohio State University.
- Viennot, E. (2014). *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin!* (Éditions iXe). Paris.
- Williams, J. & Bennett, S. (1975). The definition of sex stereotypes via the adjective check list. *Sex Roles*, 1.
- Zaidman C. (1996), *La Mixité à l'école primaire*, Paris, L'Harmattan.